RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00085
Numéro SIREN : 458 500 857
Nom ou dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 21996

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

SCEC CABINET J.CATEL
115-117 rue Nationale
59800 Lille

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : SOCIETE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE COMPTABLE CABINET J.CATEL
Forme Juridique : Société par actions simplifiée
Adresse: 115-117 rue Nationale
59000 Lille

Numéro RCS : 458 500 857
Numéro Gestion : 1958B00085

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 22/10/2019
Sous le numéro : 21996

Délivré à Lille Métropole le 6 novembre 2019

Le Greffier,

20185021996 FD

Catelys
BIEN PLUS QUE DES CHIFFRES

SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL

115 rue Nationale
59800 LILLE

COMPTES ANNUELS
du 01/01/2017 au 31/12/2017

Pour copie conforme
le gérant

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 115 rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N : 31122017 Net 3	Exercice N-1 : 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 201	AG	17 452	7 748	1 075
	Fonds commercial (1)	AH	93 451	AI		93 451	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, materiel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	537 111	AU	299 306	237 804	235 113
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			2 548
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations evaluees selon la methode de mise en equivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	760 994	CV		760 994	
	Creances rattachees a des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE		30	46
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	8 746	BI		8 746	8 746
	TOTAL (II)	BJ	**1 425 533**	BK	**316 759**	**1 108 774**	**340 979**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matieres premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 353	BW		6 353	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 244 182	BY	50 002	1 194 180	1 060 473
	Autres créances (3)	BZ	351 196	CA		351 196	14 050
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	152 963	CG		152 963	257 259
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	49 184	CI		49 184	50 241
	TOTAL (III)	CJ	**1 803 878**	CK	**50 002**	**1 753 876**	**1 382 023**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 229 411**	1A	**366 761**	**2 862 650**	**1 723 002**

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes		CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 114 000)	DA	114 000	**114 000**
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	**11 859**
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 4 000)	DG	544 807	**514 287**
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**304 264**	**180 103**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**974 929**	**820 248**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	691 793	200 461
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	338 897	101 773
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	124 329	65 320
	Dettes fiscales et sociales	DY	589 407	456 821
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	FA	41 964	7 601
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	101 329	70 778
	TOTAL (IV)	EC	**1 887 720**	**902 753**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 862 650**	**1 723 002**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	1 363 811	822 347
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH		34

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FF		FE		
	Production vendue services *	FG	3 652 842	FH	400	FI	3 653 242	3 341 148
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 652 842**	FK	**400**	FL	**3 653 242**	**3 341 148**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	89 395	9 742
	Autres produits (1) (II)					FQ	1 431	2 624
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 744 068**	**3 353 515**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 107 925	1 248 913
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	58 900	56 833
	Salaires et traitements *					FY	1 561 007	1 242 887
	Charges sociales (10)					FZ	519 164	413 220
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	83 008	90 205
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	13 919	22 969
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 182	7 175
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 350 105**	**3 082 202**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**393 963**	**271 313**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	437	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**45 437**	**1**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 290	6 019
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**12 290**	**6 019**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**33 147**	**(6 018)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**427 110**	**265 295**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053.) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

DGFiP N° 2053 2018

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	98 370	60 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**98 370**	**60 800**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70	2 553
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	98 751	49 519
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**98 821**	**52 072**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(451)**	**8 728**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	122 395	93 921
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**3 887 875**	**3 414 316**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 583 611**	**3 234 213**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**304 264**	**180 103**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	45 436	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 914	3 566
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	1 375	2 550
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	85 395	2 296
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités	70	
Produit des cessions d'immobilisations		98 370
VNC des immobilisations cédées	98 751	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 862 650** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 887 875** euros et un total **charges** de **3 583 611** euros.dégageant ainsi un **résultat** de **304 264** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CICE

Le CICE 2016 a permis de réaliser des investissements et d'augmenter les salaires.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

Désignation de l'entreprise **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

(*) Ne pas reporter le montant des centimes

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**		KD	**109 717**	KE	KF **11 335**
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	86 492	KW	KX 10 696
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	330 625	KZ	LA 55 614
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	64 465	LC	LD 28 908
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	2 548	LL	LM
CORPORELLES	**TOTAL III**		LN	**484 130**	LO	LP **95 218**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIERES	Autres participations		8U		8V	8W 845 549
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		LP	46	LR	LS
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		LT	8 746	LU	LV
FINANCIERES	**TOTAL IV**		LQ	**8 791**	LR	LS **845 549**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		OG	**602 639**	OH	OJ **952 102**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
				1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		IN		CO	DO	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**		IO		LV **2 400**	LW **118 652**	LX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 97 189	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP 34 064	MQ 352 176	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 5 627	MT 87 746	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND 2 548	NE	NF
CORPORELLES	**TOTAL III**		IY		NG **42 238**	NH **537 111**	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	M7	OW
FINANCIERES	Autres participations		IO		OX 84 555	OY 760 994	OZ
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B 15	2C 30	2D
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2I	2F 8 746	2G
FINANCIERES	**TOTAL IV**		I3		NJ **84 570**	NK **769 770**	2H
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		OK **129 208**	OL **1 425 533**	OM

(*) Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2055 2018

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Neant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	15 190	PF	4 662	PG	2 400	PH	17 452
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	76 389	QE	6 279	QF		QG	82 668
	Matériel de transport	QH	119 719	QI	62 932	QJ	23 882	QK	158 769
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 362	QM	9 135	QN	1 627	QO	57 870
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	246 469	QV	78 346	QW	25 509	QX	299 306
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	261 660	OP	83 008	OQ	27 909	OR	316 759

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						RÉPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW + NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			/9		/8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

DGFiP N° 2056 2018

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4I		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	40 084	6U	13 919	6V	4 000	6W	50 002
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**40 084**	TY	**13 919**	TZ	**4 000**	UA	**50 002**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**40 084**	UB	**13 919**	UC	**4 000**	UD	**50 002**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	13 919	UF	4 000		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du CGI — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	8 746	UV		UW	8 746	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	81 112		81 112			
	Autres créances clients	UX	1 163 070		1 163 070			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	11 603		11 603			
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	54 297		54 297			
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	281 188		281 188			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 108		4 108			
Charges constatées d'avance		VS	49 184		49 184			
TOTAUX		VI	**1 653 308**	VU	**1 644 562**	VV	**8 746**	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VI						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	691 793	167 884	423 503	100 406
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 000	50 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	124 329	124 329		
Personnel et comptes rattachés		8C	136 402	136 402		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	167 942	167 942		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	264 647	264 647		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 417	20 417		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	288 897	288 897		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	41 964	41 964		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	101 329	101 329		
TOTAUX		VY	**1 887 720**	VZ **1 363 811**	**423 503**	**100 406**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	705 600	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	22 641
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	214 655	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	93 451	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	**93 451**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	102 859	76 103	26 756	[illegible]
Autres créances	1 302		1 302	
TOTAL	**104 161**	**76 103**	**28 058**	[illegible]

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	457	69	388 563.92
Emprunts et dettes financières divers	595	224	372 166.24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 295	13 478	(2 183) -16.19
Dettes fiscales et sociales	246 661	145 035	101 626 70.07
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes	30 566	1 612	28 954 N.S.
TOTAL	**289 574**	**160 417**	129 157 80.52

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	49 184	50 241	(1 058)	-2.11
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**49 184**	**50 241**	**(1 058)**	-2.11

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	101 329	70 778	30 551	43.17
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**101 329**	**70 778**	**30 551**	43.17

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		600,00	190,0000	114 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		**600,00**	**190,0000**	**114 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		20	
	Ouvriers			
	TOTAL		26	

S.C.E.C. Cabinet J. CATEL

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 114.000 Euros

Siège social : 115/117, rue Nationale

59000 LILLE

N° R.C.S. : LILLE B 458 500 857

EXTRAIT du Procès-Verbal de l'A.G.O.
DU 30 juin 2018

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice s'élevant à 304.263,70 euros

- à titre de dividende aux associés 150.000,00 €
  Soit 250 € pour chacune des 600 parts sociales composant le capital social.
  Ce dividende, éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3 du Code Général des Impôts, sera mis en paiement le 30 juin 2018.
- Reprise de la réserve spéciale des œuvres d'Art : 4.000 €
- Le solde, à la réserve facultative : 158.263,70 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme.

COPIE

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Cabinet J. CATEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 114.000 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 22 pages

DEFI

Société de Contrôle et d'Expertise Comptable
Cabinet J. CATEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 114.000 €

Siège social : 115/117 rue Nationale
59000 LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable – Cabinet J. CATEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société de Contrôle et d'Expertise Comptable – Cabinet J. CATEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

DEFI

Fondements de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 15 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

CTN-Audit

Fabien CORNEILLIE



Ce rapport sur les comptes annuels comprend 22 pages

Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

SAS SCEC CATEL

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 115 rue Nationale 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 5 8 5 0 0 8 5 7 0 0 0 2 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122017 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (1)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 201	AG 17 452	7 748	1 075
	Fonds commercial (1)	AH	93 451	AI	93 451	93 451
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	537 111	AU 299 306	237 804	235 113
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		2 548
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	760 994	CV	760 994	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	46
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	8 746	BI	8 746	8 746
	TOTAL (II)	BJ	**1 425 533**	BK **316 759**	**1 108 774**	**340 979**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 353	BW	6 353	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 244 182	BY 50 002	1 194 180	1 060 473
	Autres créances (3)	BZ	351 196	CA	351 196	14 050
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	152 963	CG	152 963	257 259
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	49 184	CI	49 184	50 241
	TOTAL (III)	CJ	**1 803 878**	CK **50 002**	**1 753 876**	**1 382 023**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	**3 229 411**	1A **366 761**	**2 862 650**	**1 723 002**

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Neant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 114 000)	DA	114 000	114 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	11 859	11 859
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ 4 000)	DG	544 807	514 287
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**304 264**	**180 103**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**974 929**	**820 248**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	691 793	200 461
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	338 897	101 773
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	124 329	65 320
	Dettes fiscales et sociales	DY	589 407	456 821
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	41 964	7 601
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	101 329	70 778
	TOTAL (IV)	EC	**1 887 720**	**902 753**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**2 862 650**	**1 723 002**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 363 811	822 347
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		34

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice N-1
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3 652 842	FH	400	FI	3 653 242	3 341 148
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 652 842**	FK	**400**	FL	**3 653 242**	**3 341 148**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	89 395	9 742
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 431	2 624
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 744 068**	**3 353 515**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 107 925	1 248 913
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	58 900	56 833
	Salaires et traitements *					FY	1 561 007	1 242 887
	Charges sociales (10)					FZ	519 164	413 220
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	83 008	90 205
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	13 919	22 969
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 182	7 175
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 350 105**	**3 082 202**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**393 963**	**271 313**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	45 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	437	1
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**45 437**	**1**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 290	6 019
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**12 290**	**6 019**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**33 147**	**(6 018)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**427 110**	**265 295**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2018

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	98 370	60 800
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**98 370**	**60 800**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	70	2 553
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	98 751	49 519
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**98 821**	**52 072**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(451)**	**8 728**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	122 395	93 921
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**3 887 875**	**3 414 316**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**3 583 611**	**3 234 213**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**304 264**	**180 103**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (a detailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	45 436	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 914	3 566
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 375	2 550
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	85 395	2 296
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités	70	
Produit des cessions d'immobilisations		98 370
VNC des immobilisations cédées	98 751	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 862 650** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 887 875** euros et un total **charges** de **3 583 611** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **304 264** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CICE

Le CICE 2016 a permis de réaliser des investissements et d'augmenter les salaires.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	109 717	KF		KF	11 335
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	19	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	86 492	KW		KX	10 696
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	330 625	KZ		LA	55 614
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	64 465	LC		LD	28 908
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK	2 548	LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	484 130	LO		LP	95 218
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations			8U		8V		8W	845 549
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			IP	46	IR		IS	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			IT	8 746	IU		IV	
FINANCIERES	TOTAL IV			LQ	8 791	LR		LS	845 549
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			OG	602 639	OH		OJ	952 102

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			IN		CO		DO		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			IO		LV	2 400	LW	118 652	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	97 189	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP	34 064	MQ	352 176	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	5 627	MT	87 746	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND	2 548	NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III			IY		NG	42 238	NH	537 111	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW	
FINANCIERES	Autres participations			IO		OX	84 555	OY	760 994	OZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés			I1		2B	15	2C	30	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	8 746	2G	
FINANCIERES	TOTAL IV			I3		NJ	84 570	NK	769 770	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		OK	129 208	OL	1 425 533	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2055 2018

(6)

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impots)

Désignation de l'entreprise : SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afferents aux elements sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements a la fin de l'exercice	
Frais d'etablissement et de developpement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	15 190	PF	4 662	PG	2 400	PH	17 452
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. generales, agencements et amenagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, materiel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. generales, agencements, amenagements divers	QD	76 389	QE	6 279	QF		QG	82 668
	Materiel de transport	QH	119 719	QI	62 932	QJ	23 882	QK	158 769
	Materiel de bureau et informatique, mobilier	QL	50 362	QM	9 135	QN	1 627	QO	57 870
	Emballages recuperables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	246 469	QV	78 346	QW	25 509	QX	299 306
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	261 660	OP	83 008	OQ	27 909	OR	316 759

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements a la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Differentiel de duree et autres		Colonne 2 Mode degressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Differentiel de duree et autres		Colonne 5 Mode degressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais etablissements — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total general (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total general non ventile (NP + NQ + NR)	NW		Total general non ventile (NS + NT + NU)	NY		Total general non ventile (NW + NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au debut de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

DGFiP N° 2056 2018

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Neant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au debut de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant a la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et petroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements derogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marches a terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	1T		1U		1V		1W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	F0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés a payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financieres (1) *	O6		O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	40 084	6U	13 919	6V	4 000	6W	50 002
	Autres provisions pour depreciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	**40 084**	TY	**13 919**	TZ	**4 000**	UA	**50 002**
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	**40 084**	UB	**13 919**	UC	**4 000**	UD	**50 002**
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	13 919	UF	4 000		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la depreciation a la clôture de l'exercice calculé selon les regles prévues a l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) a detailler sur feuillet separe selon l'annee de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges a payer ne doivent pas être mentionnees sur ce tableau mais être ventilees sur l'etat detaille des charges a payer dont la production est prevue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

DGFiP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise : **SARL S.C.E.C. - Cabinet J. CATEL** — Néant ☐*

CADRE A — ETAT DES CREANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	8 746	UV		UW	8 746
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	81 112		81 112		
	Autres créances clients	UX	1 163 070		1 163 070		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	11 603		11 603		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	54 297		54 297		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	281 188		281 188		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 108		4 108		
Charges constatées d'avance		VS	49 184		49 184		
TOTAUX		VT	**1 653 308**	VU	**1 644 562**	VV	**8 746**
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	691 793	167 884	423 503	100 406
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	50 000	50 000		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	124 329	124 329		
Personnel et comptes rattachés		8C	136 402	136 402		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	167 942	167 942		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	264 647	264 647		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 417	20 417		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	288 897	288 897		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	41 964	41 964		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	101 329	101 329		
TOTAUX		VY	**1 887 720**	VZ **1 363 811**	**423 503**	**100 406**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	705 600	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	22 641
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	214 655	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	93 451	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	**93 451**	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	102 859	76 103	26 756	35.16
Autres créances	1 302		1 302	
TOTAL	**104 161**	**76 103**	**28 058**	36.87

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	457	69	388	563,92
Emprunts et dettes financières divers	595	224	372	166,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 295	13 478	(2 183)	-16,19
Dettes fiscales et sociales	246 661	145 035	101 626	70,07
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	30 566	1 612	28 954	N.S
TOTAL	**289 574**	**160 417**	**129 157**	80,51

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	49 184	50 241	(1 058)	-2,11
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	**49 184**	**50 241**	**(1 058)**	**-2,11**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en **euros**	31/12/2017	31/12/2016	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	101 329	70 778	30 551	43.17
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	**101 329**	**70 778**	**30 551**	43.17

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2017 Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	600,00	190.0000	114 000.00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**600,00**	**190,0000**	**114 000,00**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2017	Interne	Externe
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	6	
	Professions intermédiaires		
	Employés	20	
	Ouvriers		
	TOTAL	**26**	